

— Parlons donc de nos modestes trains de plaisir à la mer ! On organise en ce moment à New-York, une excursion autour du monde, ni plus ni moins. Les heureux souscripteurs visiteront successivement à bord d'un steamer de première classe, l'Angleterre, l'Irlande, l'île de Wight, la Hollande, la France, la Turquie, la mer Noire (y compris Sébastopol et Sinope) les Dardanelles et le Bosphore, l'ancienne Troie de la belle Hélène, la Syrie, la Terre Sainte (séjour de deux semaines à Jérusalem) l'Égypte, Candi, Chypre, la Grèce, Corfou, Venise, Ancône, Rome, Florence, Naples, Gênes, la Sicile, la Corse, Capri, (dix minutes d'arrêt chez Garibaldi), la Sardaigne, plusieurs ports d'Afrique, Madère, les îles Canaries et Cuba.

Chaque de ces contrées sera visitée dans la saison la plus propice, et dans des conditions de confort vraiment exceptionnelles : vastes chambres à bord, salons de toute sorte, table servie à la française, etc., etc.

— Un incendie considérable a éclaté le 11 décembre au Lauzet, arrondissement de Castellane (Basses-Alpes). Trente-cinq maisons ont été complètement détruites. Toutes les récoltes et les meubles ont été la proie des flammes. Dès que les nouvelles de ce triste événement est parvenue à l'Empereur, Sa Majesté a fait adresser au préfet des Basses-Alpes une somme de 5,000 francs, pour venir en aide aux victimes du désastre.

Les ministres de l'Intérieur et des Travaux publics se sont également empressés d'envoyer des secours.

— On s'occupe déjà à Angers de la reconstruction du théâtre que le feu vient de détruire.

Plusieurs projets sont proposés, dont les devis varient de 600,000 fr. à un million. La salle détruite était assurée pour une somme de 280,000 fr. environ. On voit que la ville devra s'imposer un lourd sacrifice pour posséder une salle en rapport avec son importance croissante.

Mais si les architectes disent un million, il faut bien compter sur quelque chose de plus.

Par exemple, les réparations actuelles du théâtre de Nantes avaient été estimées à 125,000 fr. ; or, on sera bien heureux, si l'on en est quitte pour 250,000 fr., et il ne serait pas impossible qu'on eût à déboursier 100,000 francs.

Sans compter que le retard mis dans la livraison du théâtre enlève au trésor municipal une somme de 20,000 fr., que M. Comminge s'était engagé à y verser pour prix de location de la salle.

— On ne se fait pas une idée, dit l'International, du nombre de sociétés qui se forment à Londres : il y en a qui se constituent pour faire un commerce lucratif et honorable, d'autres qui cherchent à dépouiller le pauvre à leur profit ; parmi ces dernières, il faut ranger la Société pour l'enterrement des malheureux. Moyennant un penny par semaine, on peut, en s'y prenant vingt-quatre ans l'avance, avoir quelque chance d'être enterré convenablement ; maintenant, si on meurt avant l'expiration des vingt-quatre années il faut que la famille fasse le reste de la somme, ou qu'elle s'adresse ailleurs pour faire inhumer le défunt.

Une pauvre femme est morte lundi dernier, elle était âgée de soixante quatorze ans et avait depuis vingt-quatre ans payé exactement l'obole de la mort à cette société, sauf le dernier terme. La fille de cette pauvre, Mme Lang, avertit immédiatement la société que sa mère était morte ; mais il lui fut répondu que les échéances n'avaient pas été exactement payées. Dans ces tristes circonstances, Mme Lang vient demander aide et protection au magistrat du tribunal de police de la Tamise. Elle raconte les faits, et dit que la société a enfin consenti à fournir le cercueil, mais qu'elle ne veut pas se charger du terrain.

Le juge demande à lire les règlements de cette société. Après les avoir parcourus il répond avec une grande et sympathique émotion qu'il ne peut rien faire, car les statuts de la société portent que tout différend ne sera réglé que par un arbitrage et non point par un magistrat ; de plus, il faut payer d'avance 10 s. q. pour cet arbitrage.

Mme Lang se retire en pleurant, mais elle espère que la paroisse se montrera moins cruelle que la société pour l'enterrement des malheureux.

— Une intéressante trouvaille vient d'être faite sous les murs de Châlons : « Anneau d'or de grande dimension, incrusté de pierres dures et d'une entaille ; pendants de collier, médailles, fer de cheval, étriers et instruments de fer non encore déterminés, débris d'ampore, etc., etc. Tous ces objets, qui semblent appartenir à l'époque mérovingienne, étaient enfouies à un demi-mètre sous terre, mélangées à des ossements d'hommes, de cheval, à des pierrailles et à des terres noircies.

— On nous transmet quelques détails relatifs à la découverte d'un cadavre dans les tranchées du chemin de fer en construction de Namur à Landen, sur le territoire de la commune de Geest-Gerompont.

Il y a environ sept ans, un manteau de voyageur fut trouvé au milieu d'une sapinière. Ce manteau, dont le propriétaire est resté inconnu, fut déposé chez M. le bourgmestre de la commune.

La semaine dernière, les ouvriers touchèrent de leurs pioches le cadavre d'un individu enterré, comme nous l'avons dit, dans une position verticale. Ses vêtements étaient intacts, mais ne reconnaissaient qu'un squelette. Le crâne avait pourtant conservé sa couronne de cheveux.

On fouilla dans les poches du paletot et on découvrit un portefeuille qui constatait que la victime était un commis-voyageur en vins de Champagne.

La maison que cet infortuné représentait avait, depuis le jour de sa disparition, présumé qu'il s'était sauvé en Amérique, emportant l'argent des recouvrements que celui-ci avait touchés dans sa tournée. Nous ne nous ferons pas l'écho des rumeurs qui circulent au sein de la population vivement émue de cette commune.

La justice est saisie et poursuit l'instruction de ce crime mystérieux.

Notons en terminant que le manteau découvert il y a sept ans, se trouvait à 300 mètres environ de l'endroit où le cadavre a été enfoui.

(Organe de Namur).

— Un ancien soldat, un ouvrier, Joseph Fronty, vient de mourir à Périgueux. Il avait quitté le service et repris son état depuis quelques années. Lors de l'attaque du Mamelon-Vert, en Crimée, Joseph Fronty était clairon au 46<sup>e</sup> de ligne. Son bataillon chargea les batteries russes ; mais, balayé par la mitraille, il hésite, il attend. La plupart des officiers sont tombés, et l'on n'entend plus les cris de commandement. Fronty s'élança alors, et, sous les canons, sous les balles, à pleins poumons il sonne la charge, il entraîne ses compagnons, et le Mamelon-Vert est emporté au son de ce cuivre qui domine la fusillade.

L'ancien clairon avait été décoré pour ce fait d'armes, et derrière son cercueil marchait son frère, un ouvrier comme lui, décoré comme lui, pour avoir sauvé des inondés qu'emportait la Loire.

— L'orgue d'Harlem a une grande célébrité. Dernièrement, un virtuose s'y étant fait entendre, joua l'Orage de Stebbel, avec tant d'expression, dit le journal de l'endroit, que le lait tourna dans les fermes, à plusieurs milles à la ronde.

— Un journal de Richmond publie l'annonce suivante :

On demande une place, comme *gendre*, dans une famille respectable. La naissance est comptée pour rien ; une dot est de toute nécessité. On ne refuserait pas d'aller à quelque distance de la ville.

« S'adresser à F. F. V. Exchange Hotel »

### BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE.

### EMPRUNT OTTOMAN 1865

DIVISÉ EN 300,000 OBLIGATIONS rapportant 30 fr. d'intérêt par an, payables : 15 fr. le 1<sup>er</sup> janvier et 15 fr. le 1<sup>er</sup> juillet.

ÉMISES A 530 FRANCS ET REMBOURSABLES A 500 FRANCS en 21 ans ou 42 semestres, par tirages semestriels.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE du 20 au 22 décembre 1865 inclus. Le 1<sup>er</sup> Tirage aura lieu dans la première quinzaine de juin 1866.

Le prix d'émission de 330 francs est payable, savoir :

En souscrivant	30 fr.
A la répartition	75
Du 1 <sup>er</sup> au 6 février	75
Du 1 <sup>er</sup> au 6 avril	75
Du 1 <sup>er</sup> au 6 mai	75

Total égal. 330  
Ces obligations sont émises avec la jouissance des intérêts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1866 ; le premier coupon d'intérêt de 15 francs sera payable le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Les trois derniers versements peuvent être escomptés à raison de 6 0/0 l'an. En tenant compte des délais accordés pour les versements, le prix réel de l'obligation ressort à

**325 fr. 88 c., donnant un revenu annuel de 9,20 0/0**

Le remboursement de l'obligation, ayant lieu à 590 francs en 21 ans, produit sur le prix d'émission un bénéfice de 170 francs, qui représente une bonification supplémentaire de 2.57 0/0, d'où il suit que

**Le revenu effectif représente un intérêt de 11 fr. 77 0/0 par an.**

Au service de l'intérêt et de l'amortissement de cet emprunt, qui exige une annuité de fr. 22,687,503, le gouvernement a affecté expressément des garanties, complètement libres de toute affection antérieure.

Savoir :

- 1<sup>o</sup> Les taxes annuelles établies sur les moutons de Roumélie et de l'Archipel, dont le produit est versé directement par les fermiers adjudicataires en mains des contractants de l'Emprunt 14,000,000
- 2<sup>o</sup> Les minerais de cuivre extraits annuellement des mines de Tokat, évalués à 2,500,000
- 3<sup>o</sup> Les sommes affectées au remboursement des serghis de Syrie, qui seront libérées en 1868, et qui s'élevaient annuellement à environ 6,500,000

On souscrit aux Agences de la Banque impériale ottomane : A PARIS, 15, place Vendôme.

A LYON, chez MM. : P. GALLINE et Co ; Ve MORIN PONS et MORIN ; AYNARD et RUFFET.

CRÉDIT LYONNAIS. A MARSEILLE, chez MM. P. BRAVET et Co. A BORDEAUX, à l'Administration des chemins de fer du Midi, allées d'Orléans 40. A LONDRES, 4, Bank-Buildings, à l'Agence de la Banque impériale Ottomane.

Dans le cas où les souscriptions dépasseraient le montant de l'emprunt, elles seraient soumise à une réduction proportionnelle.

On peut souscrire par correspondance en envoyant le montant du premier versement en billets de banque ou en chèques sur les grands établissements financiers, ou en papier sur Paris à courts jours. 5730

### SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE PARIS

Glacières réunies des bois de Boulogne et de Vincennes. — Société à responsabilité limitée. — Concessions de 30 années accordées par M. le Préfet de la Seine. Capital 2,500,000 fr. divisés en 5000 actions de 500 fr. au porteur.

La société des glacières de Paris, fondée pour 30 années, a pour but de centraliser le commerce de la glace ci de l'eau glacée à Paris.

Elle a pour base :

- 1<sup>o</sup> La concession des glacières municipales du Bois de Boulogne ;
- 2<sup>o</sup> Une concession pour établir des glacières au Bois de Vincennes ;
- 3<sup>o</sup> Divers brevets pris en France, en Angleterre et en Espagne pour la production artificielle du froid et des carafes frappées ;

Tout le matériel et l'achalandage de l'ancienne société des glacières réunies de St-Ouen, Gentilly, arrivée à expiration.

La réserve actuelle en magasin s'élève à cinq millions de kilos de glace. La vente de glace dans Paris s'augmente chaque année. Elle s'élève actuellement à dix millions de kilos par an. La ventes des carafes frappées a dépassé 530,000 carafes en 1865.

La glace se vend 12 centimes le kilos soit pour 10,000,000 de kilos, fr. 1,200,000  
Les carafes frappées donnent 200,000

Soit ensemble 1,400,000  
Les frais généraux, droits d'octroi, etc, s'élèvent à 840,000

Soit un bénéfice net annuel de 560,000  
Ce qui donne 22 fr. 40 % du capital ou 112 fr. par action de cinq cents francs. Les bénéfices réalisés par l'ancienne compagnie, font de la nouvelle société, dans les conditions où elle se trouve placée, une affaire tout exceptionnelle tant au point de vue de la sécurité du placement que de l'importance des bénéfices annuels qu'elle est appelée à donner.

Les Glacières contiendront 30 millions de kilos et dans les hivers où la glacièrera à manquer, ce qui d'après les statistiques, se présente en moyenne tous les 4 ans, l'augmentation du prix de vente portera assurément au triple les bénéfices à réaliser.

Les actions sont de 500 fr. payables 100 fr. en souscrivant, 150 fr. à la répartition des titres, et 150 fr. à l'époque qui sera fixée par le conseil d'administration.

La souscription est ouverte à partir du 14 décembre courant chez M. Ch. DENÉCHAUD banquier, co-directeur du journal le *Conservateur*, Gazette des chemins de fer, 53, rue Vivienne, à Paris.

On peut aussi déposer les fonds au crédit de M. Denéchaud, à la Banque de France et dans ses succursales. 5724

### Théâtre de Roubaix

Dimanche 17 décembre.  
LAZARE LE PATRE drame en quatre actes et un prologue.

UN DÉRAILLEMENT, comédie nouvelle en quatre actes par M. Brun-Lavainne. On commencera à 6 heures.

Lundi 18 décembre.

LA FAMILLE BENOITON comédie nouvelle en cinq actes par Victorien Sardou. Mise en scène de Paris. On commencera à 6 h. 3/4.

### COMMERCE

Havre, 14 décembre. — Cotons. — Nous nous maintenons avec un marché actif, surtout pour le livrable, dont les prix raissent. On a payé 260 fr. pour du low middling Louisiane en mer, 260 fr. pour du Mobile barely middling, 240 fr. pour de l'ordinary Mobile, par navire chargeant ; 205 fr. pour Omeria, départ octobre ; 200 fr. pour dito, départ 3 novembre via Liverpool ; 192 fr. 50 pour Madras, achat novembre, et 197 fr. 50 pour dito, achat octobre ; 195 fr. pour Cocanadah, départ septembre ; 192 fr. 50 pour départ octobre, et 182 fr. 50 pour dito, par navire chargeant novembre ; 262 fr. 50 pour Pernambuco, départ jusqu'au 15 février.

Les ventes, à quatre heures, vont à 1,581 b., mais il a dû, en outre, se traiter plusieurs centaines de balles Louisiane et Mobile à liv., que l'on ne cote pas.

Laines. — Notre grande enchère mensuelle a ouvert cette après-midi avec un bon concours d'acheteurs.

Havre, 15 décembre. — Cotons. — Les affaires se continuent depuis hier, sur les chaudes dépêches d'Angleterre, et se payent partiellement à livrer, une hausse de 2 fr. 50 à 10 fr., quand le steamer d'Amérique, du 7 courant, est venu arrêter le mouvement. Il ne s'est presque plus rien fait depuis, et les vendeurs à livrer seraient plus coulés. — On note 1,681 b. de ventes à quatre heures.

Laines. — Il a été présenté aux enchères 3,512 b. laine et 404 b. peaux de mouton, sur lesquelles il a été adjugé 1,760 b. laine et 175 b. peaux de mouton. Liverpool, jeudi. — Les ventes vont à 20,000 b., avec 1/4 de hausse, l'escompte restant inchangé. Les cotons d'Amérique sont très demandés.

Marseille, 15 décembre. — Laines : bonne position. — Cotons en hausse : livrable recherché. — Cotons Salonique, 25.

Arrivée des malles anglaise et française de l'Indo-Chine.

Soies et Soieries. — Lyon, 11 décembre. — On lit dans le *Salut Public* : La condition des soies a enregistré 808 balles pesant 51,590 kil., contre 933 balles pesant 61,448 kil., de la semaine correspondante de 1864.

Tout en conservant une marche régulière, les affaires en soies ont été moins actives que la semaine précédente. Il en est de même sur tous les marchés de production de la France et de l'étranger. Cet état de choses tient plus à l'importance des achats du mois dernier qu'à la rareté de la marchandise, si réelle que soit cette rareté. Même aux époques où les cours étaient à 60 0/0 au-dessus de ceux que nous avons, on n'a jamais vu une grande activité d'affaires au delà d'un mois. Ce qui se passe actuellement n'a donc pas de quoi surprendre.

Quoi qu'il en soit, la cote officielle a encore constaté de la hausse sur les jupons.

Le marché de l'étoffe est retombé dans le calme ; la fabrique se plaint toujours des prix pratiqués. La vérité est que, malgré l'amélioration de ces prix, ils ne couvrent pas les dernières hausses qui ont eu lieu sur les soies.

Les importations en Amérique sont en voie de réduction. Il faut espérer qu'on aura la sagesse de persister dans cette circonspection pour ne pas compromettre les débuts de la saison du printemps.

Plusieurs ventes publiques de soies de Chine et du Japon ont successivement eu lieu à Marseille, du 2 au 4 courant.

Shang-Hai, 9 novembre. — Soie, calme. Exportations jusqu'à ce jour, 42,375 b. Change : Sur Londres, 62 d. 1/2.

### COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 15	16
3 % ancien	69. 10	68.45
4 1/2 au com.	97. 30	97.40

Les personnes qui désireraient faire traduire ou faire écrire une correspondance en anglais, allemand, hollandais, italien ou espagnol peuvent s'adresser au bureau du *Journal de Roubaix*.

### ÉTAT CIVIL DE ROUBAIX.

Du 9 au 15 décembre 1865 inclus

NAISSANCES.  
22 garçons et 26 filles.

MARIAGES.  
11 — Adrien Rose, tisserand, et Marie Lesaffre, tisserande. — Jean Vanveggelen tisserand, et Elisabeth Roseboom, tisserande.

### ANNONCES

Étude de M. DUTHOIT, notaire à Roubaix rue du Château, 21.  
VILLE DE ROUBAIX

A l'angle de la rue des Récollets et de celle longeant le couvent des Pères récollets, en face du parvis de l'église.

### BELLE MAISON

A ÉTAGE — A USAGE DE COMMERCE occupée par M. Dubar suivant bail résiliable le 15 novembre 1866 au loyer de 600 francs et l'impôt.

à vendre pour en jouir de suite.

Le jeudi 23 décembre 1865 à trois heures de relevée M. DUTHOIT, notaire à Roubaix, procédera en son étude à la vente publique dudit bien. 27d. 5732

Étude de M. DUTHOIT, notaire à Roubaix rue du Château.

Ville de Roubaix  
Rue du Haut-Fonlenoy, 7.

### UNE MAISON

AVEC FONDS ET TERRAIN  
A VENDRE pour en jouir de suite

Lundi 15 janvier 1866, à trois heures de relevée M. DUTHOIT, notaire à Roubaix procédera à cette vente, en son étude. 14j. 5733

ROUBAIX — Rue de l'Omelet.

VENTE de 35 meules de bois à brûler, 500 fagots et quantité de bois de démolitions. Le 17 décembre 1865, 2 heures de l'après-midi.

Bureau des ventes mobilières, Grand'place.

### VENTE

DE 250 MÈTRES DE DRAPS provenant du Mont-de-piété de Lille.

Le lundi 18 décembre 1865, 2 heures de l'après-midi.

Route de Mouvaux, n° 9.

### Vente par suite de décès

de tout un mobilier de maison et de magasin, épingles, merceries, étoffes, Bonneterie, confections etc. Les mardi 19 et mercredi 20 décembre 1865, six heures du matin. M. J. JUSSEL, commissaire-priseur à Roubaix, procédera à ces ventes. 5728

### A vendre

Rue du grand-chemin, 28, une machine à vapeur jumelle de huit chevaux, un générateur de dix chevaux et une bûche, le tout servant depuis 4 ans. 5628

### A louer de suite

UNE JOLIE MAISON, à louer de suite, ou employé de commerce, rue de la Ville n° 5. S'adresser même rue n° 5.

### Propriété à vendre

A vendre, de gré à gré, une grande et belle maison avec porte cochère, dépendances et jardin, située dans un beau quartier au centre de la ville. S'adresser à A. Jourdeuil, rue Destombes. 5617. 1 n. §

### Voiture à vendre

Belle voiture de campagne, presque neuve, à vendre. Rue de l'Alouette 23. 13 5697

### Vente publique à Dunkerque

DE LAINES AVARIÉES.

Le mardi 19 courant, 2 h. 1/2 de relevée, M. Chaveron-Wattel fera vendre publiquement, à la Bourse de Dunkerque, en présence des agents des douanes, par le ministère de M. Leroy, 379 BALLES laine d'Algérie saint, plus ou moins avariées, provenant du navire Père Poulain, venant d'Oran. 17 5716  
Aux conditions lors dites.

LEERS-FRANCE, à proximité de la place

### A VENDRE de gré à gré

une belle propriété, d'une contenance de 60 hectare 89 ares 50 centiares de bonne terre labourable, répartis au cadastre section B numéro 405, tenant au chemin d'Audenarde à Lille. S'adresser pour tous renseignements à l'étude de M. PREVOST, notaire à Templeuve (Belgique). 13-17-29d 5719

### VIEUX MATÉRIAUX

à vendre

S'adresser rue de l'Hospice, n° 24. 13-17-29d 5715

### A VENDRE

Deux LISAGES et un REPIQUAGE à vendre. S'adresser rue des Champs, 23. 5700

### A louer

A louer une maison à deux étages avec ou sans machine à vapeur, propre à tous genres de commerce. S'adresser rue de l'Ermitage, n° 46. 17d 5608

### Maison à louer

présentement, rue de l'Embranchement n° 12. S'adresser chez M. Deslauriers-Sorel. 5576a

### Boulangerie à louer

A louer présentement une boulangerie située dans un quartier des plus populeux de la ville. S'adresser chez M. Dehoorme, receveur de rentes, rue du Midi n° 13, Roubaix.

### Teneur de livres

Un teneur de livres disposant de quelques heures par jour désire les utiliser. S'adresser au bureau du journal sous les initiales A. J. M. 17d 5721

### Ouvrage à façon

Une association d'ouvriers charpentiers et menuisiers demandent l'adresse à façon pour le compte des bourgeois. S'adresser rue de Lille, (maisons Deleze) n° 4, Roubaix. 17d 5700

### Demande d'emploi

Un jeune homme, connaissant l'anglais, ayant fait ses études commerciales dans une des premières maisons de tissu de Paris, demande un emploi dans une maison de Roubaix. Il ferait les voyages au besoin. Bonnes références. Réponse au bureau du journal sous les initiales L. F. D. 17d 5722

### On demande

UNE BONNE VISITEUSE, pour être en même temps Surveillante de piquettes. Bonnes références. S'adresser rue des Arts n° 54. 17d 5716